

Gand statue le roi des Pays-Bas viré par les Belges



Guillaume I^{er} (1778-1843) : « le bon roi Guillaume » des Gantois.

« **W**illem » revient de loin. Viré manu militari par les Belges révoltés en 1830, Guillaume I^{er} des Pays-Bas est depuis lors rentré en grâce en Flandre. Lui élever enfin une statue ne serait que justice, plaide depuis 2011 le comité « Willem, Bedankt ! » (« Guillaume, merci ! ») fondé à Gand, où on n'a jamais oublié tous les bienfaits de son règne. Ce samedi 20 octobre, une « première » au royaume de Belgique, le « bon roi Guillaume » figé dans le bronze en uniforme d'apparat, prendra officiellement ses quartiers dans un espace public du centre-ville. Sous les regards attendris des nostalgiques inconsolables d'un temps où la Belgique n'existait pas encore. **P. HX**

Habilité à observer les élections... le lendemain du scrutin

Pas toujours facile d'être à la page au *Moniteur belge*. Lundi 15 octobre, le journal officiel a publié un arrêté ministériel de la Région bruxelloise habitant Pierre Beaumadier, militant « pour une éthique du vote automatisé » (PourEva), à observer les opérations électorales du... 14 octobre. A condition, est-il stipulé, de « rester discret », de ne pas influencer le scrutin, d'être toujours accompagné d'un fonctionnaire régional et de posséder une carte de légitimation. A défaut de pouvoir produire l'arrêté ministériel d'habilitation. **P. HX**

La corruption en entreprise ? Peeters dément



PHILIP REYNALERS/PHOTO NEWS

Le ministre de l'Economie, Kris Peeters (CD&V), a fermement démenti les résultats de la dernière enquête « non pertinente » sur les pratiques corruptrices et frauduleuses dans les entreprises en Belgique, menée par le cabinet Ernst&Young et diffusée par la députée Kattrin Jadin (MR, *photo*). Selon cette enquête, la corruption y aurait doublé en six ans... Un cadre belge sur cinq aurait été confronté, ces deux der-

nières années, à des pratiques frauduleuses au sein de son entreprise. La Belgique se situerait ainsi au-dessus de la moyenne de l'Europe occidentale qui est de un pour dix. Réplique en rafale du ministre : « L'échantillon sur lequel a porté l'étude était trop limité : 50 très grosses entreprises non représentatives de la majorité des entreprises belges. Les questions posées ne détaillaient pas la nature des pratiques frauduleuses concernées. Elles ne faisaient pas non plus la distinction entre la corruption et les autres pratiques frauduleuses dont sont victimes les entreprises. » **M. LA.**

1918-2018 : quatre ans de guerre, cent ans d'impacts

Cent ans d'armistice, 110 pages spéciales. Ce 19 octobre, Le Vif/L'Express publie un hors-série exceptionnel, rédigé par 31 historiennes et historiens belges, francophones et flamand(e)s, sous la direction de Chantal Kesteloot, responsable du secteur « Histoire publique » au Cegesoma (Centre d'études guerre et sociétés contemporaines/Archives de l'Etat). Le 11 novembre 1918, s'agissait-il d'un armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale ou d'une capitulation provisoire ? Comment la Belgique s'est-elle relevée du conflit ? Comment la carte du monde s'est-elle redessinée, de l'Europe à l'Afrique ? Pourquoi entretenir la mémoire de ces heures sombres ? Réponse dans *1918-2018 : quatre ans de guerre, cent ans d'impacts*. **TH. F.**

